

vous achetez de la pierre HABILLEZ-LA



domi le couturier de votre appartement

93.40.25
21, rue Aug.-Daumas
TOULON

VAR-MATIN

RÉPUBLIQUE

PRIX : 1,20 F

Commission paritaire n° 20.731

LE PROVENÇAL

Route de La Seyne - OLLIOULES - Tél. : 98-20-09
Joël BENNETT, Rédacteur en Chef (1957-1965 +)

**LUNDI 15
MARS 1976**

la cure à



vichy
toute l'année

SYNDICAT D'INITIATIVE
OFFICE DE TOURISME

VICHY
Tél. : 98.71.94

CANTONALES POUSSÉE DE LA GAUCHE CONFIRMÉE

LE PARTI SOCIALISTE

ACCENTUE SA PERCÉE

ONZE CONSEILS GÉNÉRAUX AU MOINS (DONT LA CORSE-DU-SUD) BASCULENT DANS LE CAMP DE L'OPPOSITION



M. Auguste AMIC



M. Maurice ARRECKX



M. Louis BERNARDI



Dr Arthur PAECHT

SONT ÉLUS OU RÉÉLUS A TOULON

3^e CANTON : Dr JEAN VITEL (ACTION MUNICIPALE)

4^e CANTON : Dr FRANÇOIS TRUCY (ACTION MUNICIPALE)

6^e CANTON : M. MAURICE ARRECKX (R.I.)

7^e CANTON : M. LOUIS BERNARDI (U.D.R.)

8^e CANTON : M. JACQUES PIZARD (COMMUNISTE)

ÉLUS DANS LE VAR : DRAGUIGNAN : Dr ANDRÉ GAYRARD (SOCIALISTE)

COLLOBRIÈRES : M. LOUIS RAVELLO (SOCIALISTE)

COMPS : M. FÉLIX LEVAVASSEUR (SANS ÉTIQUETTE)

COTIGNAC : M. PAUL REBOUL (SANS ÉTIQUETTE)

FAYENCE : M. ROBERT FABRE (APPARENTÉ SOCIALISTE)

GRIMAUD : M. ALFRED MAX (SOCIALISTE)

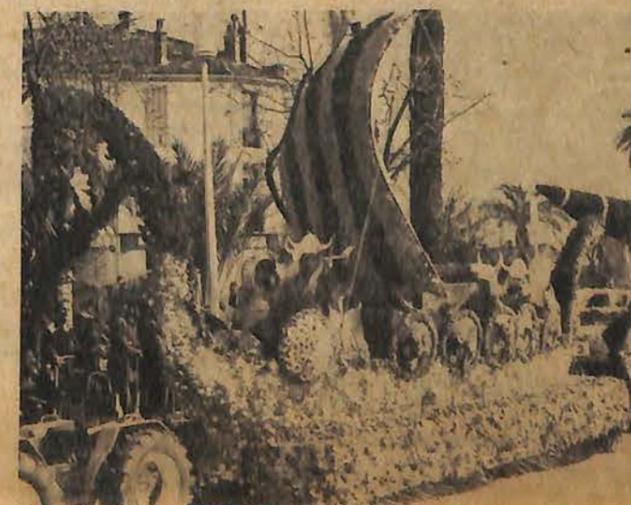
LE REAUCET : M. AUGUSTE AMIC (SOCIALISTE)

LE FRANC FLOTTE

La France suspend provisoirement sa participation au "serpent" monétaire européen

INF. EN DERNIÈRE PAGE

A HYÈRES : LES "VIKINGS" S'ÉTAIENT DONNÉ RENDEZ-VOUS AU CORSO FLEURI



Des milliers de fleurs et de spectateurs... et les Vikings, avenue Gambetta, pour le traditionnel corsu fleuri du C.O.F.

INF. EN PAGE 3

(Photo Mic)

ALLOUARDIUM

Dans les regards



Me Louis BERNARDI



Dr Arthur PAECHT



M. Jacques PIZART



Dr François TRUCY



Dr Jean VITEL

RÉSULTATS

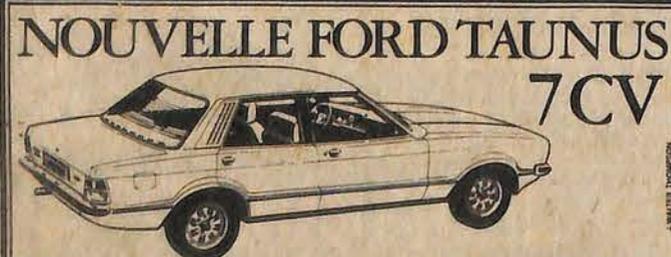
ET COMMENTAIRES

EN PAGES

18 - 19 - 20 ET 21

SUCCÈS DE MM. GRANET, ABELIN
SALLEBERT, DEBRÉ, CHARBONNEL

BATTUS : MM. SOISSON,
CAVAILLÉ, FRÉVILLE, COMITI
A. TERRENOIRE, PASQUA



Légendaire robustesse et sécurité.

BP Crédite
COFICA/SOFINCO



COMPS : M. FELIX LEVAVASSEUR (SANS ÉTIQUETTE)
COTIGNAC : M. PAUL REBOUL (SANS ÉTIQUETTE)
FAYENCE : M. ROBERT FABRE (APPARENTÉ SOCIALISTE)
GRIMAUD : M. ALFRED MAX (SOCIALISTE)
LE BEAUSSET : M. AUGUSTE AMIC (SOCIALISTE)
SAINT-MANDRIER : Dr ARTHUR PAECHT (R.I.)
SOLLIES-PONT : M. GUY MENUT (SOCIALISTE)

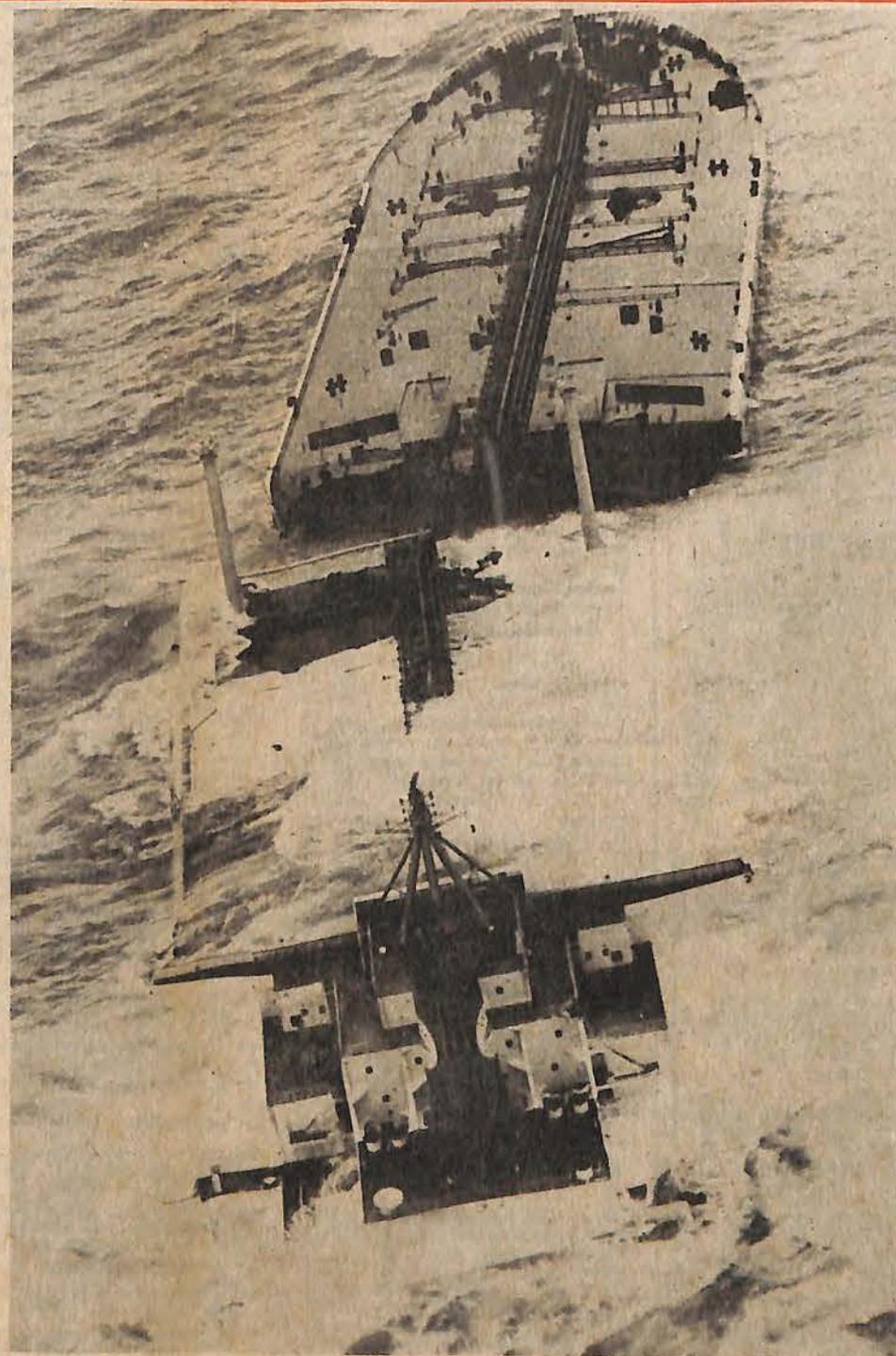
Tempête en Bretagne

Le bilan risque de s'alourdir

Plus d'espoir de retrouver
les cinq marins
du chalutier "KRUGEN"

Marée noire au large d'Ouessant
où le pétrolier grec « Olympic
Bravery » a été coupé en deux.
(Photo A.F.P.)

INF. EN PAGE 22



TIERCE

8-15-5

Rapports pour 5 F

Dans l'ordre :
1.229,00 F

Dans le désordre :
222,00 F

Des milliers de fleurs et de spectateurs... et les Vikings, avenue
Gambetta, pour le traditionnel corso fleuri du C.O.F.

INF. EN PAGE 3

(Photo Mic)

AUJOUR'HUI A HYÈRES OUVERTURE DE LA SAISON HIPPIQUE

Dans les gorges
d'Ollioules
UN JEUNE
TOULONNAIS
"DEVISSE"
ET FAIT
UNE CHUTE
DE 50 METRES
Sauvé par sa corde
de rappel
il est grièvement blessé

INF. EN PAGE 21

MACHINES A CAFE
CONTI

NOUVEAU CONCESSIONNAIRE
SO.VE.M.A.C.

SERVICE COMMERCIAL
SERVICE DEPANNAGE
MAGASIN D'EXPOSITION
CAVAILLON 300, Fg des Condamines
Tél. (90) 71.17.98
MARSEILLE 27, bd Rouvier
Tél. (90) 47.36.10

SERVICE DEPANNAGE UNIQUEMENT
TOULON Tél. (94) 93.03.03
HYERES Tél. (94) 65.24.66

ECOLE DE DANSE

SERVET

72, bd Strasbourg - Tél. 92.64.00

Apprenez toutes les danses
de dancing, rock, slow, etc...

AU RESTAURANT
La Québécoise

C'EST TERRIBLE !
OUVERT TOUTS LES JOURS
MIDI ET SOIR
COSTEBELLE HYERES
TEL. 65.09.24

GRACE A BERGER LIQUEUR INVITEZ CHEZ VOUS A L'APERITIF, VOTRE JOUEUR PREFERE

voir en page sportive

CANTONALES : LE Dr PAECHT REELU AVEC UNE BELLE AVANCE

Les candidats proposent. Les électeurs disposent. Ils l'ont démontré hier lors de ce dernier tour du scrutin qui a vu la victoire du Dr Arthur Paecht, conseiller général sortant, et qui l'a remporté, avec près de 300 voix sur son adversaire le plus direct.

Mathématiquement, le Dr Paecht n'aurait pas dû l'emporter, selon les critères du premier tour. Candidat de la majorité présidentielle, il avait totalisé 2.507 suffrages dimanche dernier. Les deux candidats de la gauche, Marcel Barbero, (parti socialiste), et Jean Sprecher (parti communiste), avaient réuni en commun 3.129 voix.

Il se trouve que les électeurs ont jugé autrement. Et la gauche n'a pas fait le

plein des voix qu'elle pouvait escompter.

Non seulement Jean-Paul

Giovanella a perdu pratiquement la moitié de ses voix, mais le Dr Paecht a

amélioré son score de 829 voix par rapport au premier tour, remportant ainsi

avec succès ces élections cantonales.

François KIBLER

BUREAUX DE VOTE

	Inscrits	Votants	Exprimés	Blancs ou nuls	Dr PAECHT (Maj. Prés.)	J. SPRECHER (P.C.)	J.-P. GIOVANNELLA (Indép., Action cant.)
1. MAIRIE ST-MANDRIER.....	2.122	1.420	1.380	40	713	562	105
2. MAT. PONT DE FABRE.....	1.638	1.042	1.023	19	410	588	25
3. SABLETTES 1.....	1.301	802	776	26	457	288	31
4. SABLETTES 2.....	1.447	867	843	24	497	310	36
5. SABLETTES 3.....	1.196	714	696	17	442	233	22
6. LES PLAINES 1.....	1.643	1.037	1.007	30	441	533	31
7. LES PLAINES 2.....	1.422	870	852	18	376	446	30
TOTAUX.....	10.769	6.752	6.577	174	3.336	2.960	280

UN SCRUTIN BEAUCOUP PLUS SUIVI QUE DIMANCHE DERNIER

Un sol encore trempé des pluies de la veille, mais un ciel d'un bleu presque sans nuages, un soleil éclatant, qui incitait à mettre le nez dehors ont accueilli les électeurs dans les écoles de La Seyne-Sud et à la mairie de Saint-Mandrier.

Comment se présentaient les élections dans les deux premières heures de la matinée ? Le beau temps favorisait-il le vote ?

Dans chaque bureau, nous avons questionné les scrutateurs. Il résulte de cette enquête que l'on a voté beaucoup plus que la semaine dernière, et beaucoup plus tôt au Pont de Fabre, aux plaines et à Saint-Mandrier et à peu près pareillement aux Sablettes.

Voici, bureau par bureau, les renseignements que nous avons pu obtenir : les premiers, qui selon le quartier favoriseront un des trois candidats : M. Arthur Paecht, conseiller général sortant ; M. Jean Sprecher ou M. Jean-Paul Giovannella.

A l'école maternelle Romain Rolland du Pont-de-Fabre, bureau N. 4, on comptait 105 votants à 9 heures, soit 6,1 % et 360 à 10 heures, soit 15,2 %, sur

Dans le bureau N. 10 (A à E) sur 1.301 inscrits, il y eut 45 votants à 9 heures et 169 à 10 heures.

Par rapport à la semaine dernière ? Une dizaine de plus dans la deuxième heure, mais une dizaine de moins dans la première heure. Ça s'équilibre ».

Dans l'école maternelle, bureau N. 12 (F à M.), sur 1.447 inscrits, 50 personnes avaient voté à 9 heures, 158 à 10 heures : « pas beaucoup plus que la semaine dernière : il fait trop beau ! »

Le bureau N. 12 du groupe scolaire Léo-Lagrange n'a pas reçu lui non plus davantage de visiteurs.

Sur 1.196 inscrits (de N. à Z.) 44 sont venus voter avant 9 heures (39 la semaine dernière) 136 à 10 heures (contre 129 dimanche 7 mars).

« Pourquoi si peu ? Ailleurs ils se préoccupent davantage de leur sort... Et d'après le résultat, vous saurez pourquoi », nous répondit-on.

Affluence par contre, à la mairie de Saint-Mandrier où sur 2.122 inscrits, 99 avaient rempli leur devoir électoral d-es 9 heures, (contre 62 il y a 8 jours) 270 à



UN SCRUTIN BEAUCOUP PLUS SUIVI QUE DIMANCHE DERNIER

Un sol encore trempé des pluies de la veille, mais un ciel d'un bleu presque sans nuages, un soleil éclatant, qui incitait à mettre le nez dehors ont accueilli les électeurs dans les écoles de La Seyne-Sud et à la mairie de Saint-Mandrier.

Comment se présentaient les élections dans les deux premières heures de la matinée ? Le beau temps favorisait-il le vote ?

Dans chaque bureau, nous avons questionné les scrutateurs. Il résulte de cette enquête que l'on a voté beaucoup plus que la semaine dernière, et beaucoup plus tôt au Pont de Fabre, aux plaines et à Saint-Mandrier et à peu près pareillement aux Sablettes.

Voici, bureau par bureau, les renseignements que nous avons pu obtenir : les premiers, qui selon le quartier favoriseront un des trois candidats : M. Arthur Paecht, conseiller général sortant ; M. Jean Sprecher ou M. Jean-Paul Giovannella.

A l'école maternelle Romain Rolland du Pont-de-Fabre, bureau N. 4, on comptait 105 votants à 9 heures, soit 6,1 % et 360 à 10 heures, soit 15,2 % sur 1.638 inscrits : « Il y en a plus que la semaine dernière. Il fait beau. C'est sans doute pour cette raison ».

Aux plaines, dans le bureau N. 13 de l'école Jean-Jacques Roussau, les votants dont les noms commencent de A à K : étaient 82 à 9 heures et 212 à 10 heures (153 à 10 heures la semaine dernière) sur 1.643 inscrits : « Il y a énormément de monde, cela est certainement dû au beau temps ».

Dans le bureau N. 14 de la même école (L à Z) on affichait 63 votants à 9 heures, 170 à 10 heures (contre 127 la semaine dernière) sur 1.422 inscrits.

« A quoi est due cette « poussée électorale ? A l'humour des gens, au devoir civique, à la motivation... ou au beau temps. Mais il y a toujours un décalage important entre le premier et le second tour ».

Le groupe scolaire et l'école maternelle Léo-Lagrange n'ont pas connu, du moins dans les deux premières heures de la matinée, un accroissement du flux des visiteurs. Pas de grand changement aux Sablettes, par rapport à la semaine dernière.

Dans le bureau N. 10 (A à E) sur 1.301 inscrits, il y eut 45 votants à 9 heures et 169 à 10 heures.

Par rapport à la semaine dernière ? Une dizaine de plus dans la deuxième heure, mais une dizaine de moins dans la première heure. Ça s'équilibre ».

Dans l'école maternelle, bureau N. 12 (F à M.), sur 1.447 inscrits, 50 personnes avaient voté à 9 heures, 158 à 10 heures : « pas beaucoup plus que la semaine dernière : il fait trop beau ! »

Le bureau N. 12 du groupe scolaire Léo-Lagrange n'a pas reçu lui non plus davantage de visiteurs.

Sur 1.196 inscrits (de N. à Z.) 44 sont venus voter avant 9 heures (39 la semaine dernière) 136 à 10 heures (contre 129 dimanche 7 mars).

« Pourquoi si peu ? Ailleurs ils se préoccupent davantage de leur sort... Et d'après le résultat, vous saurez pourquoi », nous répondit-on.

Affluence par contre, à la mairie de Saint-Mandrier où sur 2.122 inscrits, 99 avaient rempli leur devoir électoral d-es 9 heures, (contre 62 il y a 8 jours) 270 à 10 heures (contre 204 la semaine précédente).

Pourquoi cette « remontée ».

« Je pense que vu le beau temps, les gens veulent voter tôt pour se libérer l'après-midi. Ce vote reflète tout à fait celui d'il y a trois ans » devait-on nous confier au secrétariat de l'hôtel de ville.

A qui profitera le beau temps ? Pour qui ont voté ceux qui très tôt se sont rendus dans les bureaux de leur quartier. Pour quel motif certains électeurs ne se sont décidés à remplir leur devoir électoral qu'au second tour ?

Un mystère qui devait être éclairci au cours de la nuit grâce au dépouillement des bulletins qui se sont entassés dans les urnes.

Claudie KIBLER

NOS PHOTOS :

1, 2 et 3 : de nombreux votants dans les bureaux des Plaines, des Sablettes, et du Pont-de-Fabre.

4) Parmi les électeurs, Marcel Barbéro, candidat malheureux, la semaine dernière.

(Photos Tony Cassèse).



UNE BELLE SORTIE POUR LES AMIS DE LA SEYNE

La veille, il avait plus sans arrêt. Mauvais augure pour le lendemain ! Mais dimanche dernier, le temps fut fort acceptable, avec même, un rayon de soleil, fugitif, à l'heure du déjeuner.

13 h 30. Tout le monde était au rendez-vous, prenant place dans l'un ou l'autre des deux cars, confortables autant que bien chauffés, où l'optimisme régna en maître tout au long du trajet prévu.

Nous nous rendions à Solliès-Ville, par le chemin des écoliers avec un arrêt aux ruines de l'ancien monastère de Montrieux, après avoir longé Signes, ce charmant village qui a su conserver les rites et traditions séculaires de ses fêtes.

De Montrieux-Le-Vieux, les ruines retinrent l'attention des visiteurs qui, en pensée, se reportèrent vers le système des constructions du XIIe siècle. Il faisait frisquet sous la parure végétale de ce site privilégié, mais, l'été, la fraîcheur y est exceptionnelle, fraîcheur entretenue par la belle source qui y jaillit.

L'itinéraire n'avait pas prévu d'arrêt à la chartreuse « moderne » qui se trouve à 1.500 mètres de Montrieux-le-Vieux. Nous étions attendus au « Centre de Culture et Traditions provençales » dont le siège est le vieux moulin à huile de Solliès-Ville ancestral bâtiment où, dans l'immense cheminée, flambait un joyeux feu de sarments, qui fit l'admiration de tout le monde.

L'accueil de M. et Mme Jonnekin, animateurs du centre, entourés du groupe des « Ginesto » en costume provençal, fut « le rendez-vous de l'amitié »

ressenti, sans nul doute, par chacun des arrivants, qui, auparavant avaient parcouru Solliès Ville, visité son musée, admiré l'intérieur de son église.

Après que M. Jonnekin, syndic de la Maintenance de la Provence, nous eût parlé de Solliès-Ville — et de son moulin — Mme Jonnekin, qui fut reine du Félibrige de 1962 à 1969, nous parla des activités du centre, de l'étude de la langue, du costume provençal qui ne doit pas être considéré comme un travesti mais comme un costume racé, aux notions exactes.

C'est au son des tambourins et galoubets que les danseuses charmèrent l'assistance. Une fillette de 10 ans, dans un soliste avec une grâce innée puis dit un poème en langue provençale. Elle fut fort applaudie comme le fut aussi l'une « des grandes » qui récita avec infiniment de sensibilité une œuvre de José d'Arbaud.

Après que la chorale eut fait entendre quelques chants provençaux, une vibrante « Coupo Santo » clôtura cette chaleureuse réception. De nombreux membres des amis de La Seyne, y mêlèrent leurs voix avec émotion.

M. et Mme Jonnekin avaient fait préparer rafraîchissements et boissons chaudes et chacun enthousiasmé, par la charmante simplicité d'un tel accueil, ne savait que dire « Quelle belle journée ».

Dehors un froid vif nous fit rejoindre à vive allure les cars qui nous ramènerent à La Seyne mais dans tous les yeux brillait d'étonnante joie, le gai soleil de la Provence.

Héliène FONTAN
de l'Académie du Var



L'A.N.C.A.C. a tenu ses assises

L'assemblée générale de la section s'est tenue dimanche dernier à l'hôtel de ville de La Seyne. Les adhérents de la section étaient venus nombreux à cette réunion. Parmi les personnalités invitées, on remarquait Dutto Camille, conseiller municipal qui représentait le député-maire, empêché à cause de ses obligations ; Ginésy Marcel, vice-président national de l'A.N.C.A.C. ; Olivo Roger, président de la section des C.P. et tramways de Toulon ; Armand Léopold, président de l'association des officiers marinières de l'ouest varois ; Bauché, de la F.N.D.I.R.P. et président du comité de coordination des A.C. de La Seyne Alexandre de l'A.R.A.C., Gachelin de la F.N.A.C.A. ; Poggiaspala, des P.G. et secrétaire du comité de coordination ; Ricard des déportés du travail ; Guillard, du syndicat C.G.T. des cheminots.

Après le rapport moral présenté par le président Lagache, c'est le secrétaire Bastion qui développa le rapport d'activité de la section en mentionnant que la section était représentée avec son drapeau dans toutes les manifestations patriotiques et d'anciens combattants qui se déroulèrent à La Seyne courant 1975 — que les permanences et les réunions de bureau furent très bien suivies — que la section a enregistré cinq adhésions nouvelles, etc...

Il insista surtout sur la campagne de pétitions à remettre au secrétaire d'Etat aux transports afin d'engager les négociations au sein d'un groupe de travail habilité à élaborer un calendrier pluriannuel de satisfaction des droits légitimes des cheminots A.C.

Ensuite, c'est le trésorier Chantelouve qui fit le rapport financier qui, comme les années précédentes fut toujours très positif.

Les deux rapports mis aux voix obtinrent l'unanimité des présents. Le camarade Ginésy Marcel, vice-président de l'A.N.C.A.C. retraça l'activité de l'association au plan national — son exposé très précis et très documenté a été approuvé par les applaudissements nourris de l'assistance.

Le président donna ensuite lecture de la composition du nouveau bureau :

Président d'honneur : Cadiot, 14-18
Vice-présidents d'honneur : Livolsi, 14-18 ; Cousin, 14-18.
Président actif : Lagache, 39-45, résistante.
Vice-président : Henry, 14-18
Secrétaire : Bastion, 39-45, résistante
Secrétaire adjoint : Bosch A.F.N.
Trésorier : Chantelouve, 39-45
Trésorier adjoint : Jodar, 39-45, C.V.
Porte-drapeau : Agu, 39-45, et Gallissian, 39-45 résistante.
Membres du bureau : Ingless, 39-45 ; Alliéto, 39-45 ; Ferrat, A.F.N. ; Gatamel, A.F.N., Pascal, 39-45 ; Choinel, 39-45 ; Pierre G., 39-45.

Ce nouveau bureau mis aux voix a été adopté à l'unanimité. Avant de lever la séance, le président Lagache a mis aux voix une motion qui proteste solennellement contre la décision présidentielle de supprimer la commémoration officielle du 8 mai 1945.

Cette motion, adoptée à l'unanimité, sera adressée au président de la République, aux secrétaires d'Etat aux A.C. et aux transports et aux parlementaires du Var.

La réunion s'est terminée dans une franche camaraderie en trinquant à la prospérité de l'A.N.C.A.C.

ROULEZ TRANQUILLE
diagnostic allumage carburateur
18 F TVA comprise

STATION PILOTE

BOSCH

FIENGENWALD
Auto-électricité-seynoise
16, rue Camille-Flammarion
LA SEYNE - Tél. 94.64.08

Aux Sablettes
HOTEL RIVES D'OR
Séjours, week-ends, vacances
Ingénieurs, représentants
Personnel en déplacement
PRIX MODERES

EQUIPE DEBROUSSAILLEURS
Faisons abattage
Plantations d'arbres
Construction et restauration
de murettes
pierre sèche
TEL. 94.57.25

UNE BELLE SORTIE POUR LES AMIS DE LA SEYNE

La veille, il avait plus sans arrêt. Mauvais augure pour le lendemain ! Mais dimanche dernier, le temps fut fort acceptable, avec même, un rayon de soleil, fugitif, à l'heure du déjeuner.

13 h 30. Tout le monde était au rendez-vous, prenant place dans l'un ou l'autre des deux cars, confortables autant que bien chauffés, où l'optimisme régna en maître tout au long du trajet prévu.

Nous nous rendions à Solliès-Ville, par le chemin des écoliers avec un arrêt aux ruines de l'ancien monastère de Montrieux, après avoir longé Signes, ce charmant village qui a su conserver les rites et traditions séculaires de ses fêtes.

De Montrieux-Le-Vieux, les ruines retinrent l'attention des visiteurs qui, en pensée, se reportèrent vers le système des constructions du XI^e siècle. Il faisait frisquet sous la parure végétale de ce site privilégié, mais, l'été, la fraîcheur y est exceptionnelle, fraîcheur entretenue par la belle source qui y jaillit.

L'itinéraire n'avait pas prévu d'arrêt à la chartreuse « moderne » qui se trouve à 1.500 mètres de Montrieux-le-Vieux. Nous étions attendus au « Centre de Culture et Traditions provençales » dont le siège est le vieux moulin à huile de Solliès-Ville ancestral bâtiment où, dans l'immense cheminée, flambait un joyeux feu de sarments, qui fit l'admiration de tout le monde.

L'accueil de M. et Mme Jonnekin, animateurs du centre, entourés du groupe des « Ginesto » en costume provençal, fut « le rendez-vous de l'amitié »

ressenti, sans nul doute, par chacun des arrivants, qui, auparavant avaient parcouru Solliès Ville, visité son musée, admiré l'intérieur de son église.

Après que M. Jonnekin, syndic de la Maintenance de la Provence, nous eût parlé de Solliès-Ville — et de son moulin — Mme Jonnekin, qui fut reine du Félibrige de 1962 à 1969, nous parla des activités du centre, de l'étude de la langue, du costume provençal qui ne doit pas être considéré comme un travesti mais comme un costume racé, aux notions exactes.

C'est au son des tambourins et galoubets que les danseuses charmèrent l'assistance. Une fillette de 10 ans, dansa en soliste avec une grâce innée puis dit un poème en langue provençale. Elle fut fort applaudie comme le fut aussi l'une « des grandes » qui récita avec infiniment de sensibilité une œuvre de José d'Arbaud.

Après que la chorale eut fait entendre quelques chants provençaux, une vibrante « Coupo Santo » clôtura cette chaleureuse réception. De nombreux membres des amis de La Seyne, y mêlèrent leurs voix avec émotion.

M. et Mme Jonnekin avaient fait préparer rafraîchissements et boissons chaudes et chacun enthousiasmé, par la charmante simplicité d'un tel accueil, ne savait que dire « Quelle belle journée ».

Dehors un froid vif nous fit rejoindre à vive allure les cars qui nous ramenèrent à La Seyne mais dans tous les yeux brillait d'étincelante joie, le gai soleil de la Provence.

Hélène FONTAN
de l'Académie du Var

CANTON DE St-MANDRIER

SAINT-MANDRIER

Inscrits 2.122
Votants 1.420
Exprimés 1.380
Blancs ou nuls 40
PAECHT, 713.
GIOVANELLA, 105.
SPRECHER, 762.

LA SEYNE - SUD

Inscrits 8.647
Votants 5.332
Exprimés 5.196
Blancs ou nuls 136
PAECHT, 2.623.
GIOVANELLA, 175.
SPRECHER, 2.198.

RECAPITULATIF

Inscrits 10.769
Votants 6.752
Exprimés 6.576
Blancs ou nuls 176
PAECHT, C.G. sortant (M.P.,
R.I.), 3.336, élu.
GIOVANELLA (M.D.), 280.
SPRECHER (P.C.), 2.960.

RESULTATS
DU PREMIER TOUR
PAECHT, C.G. sortant (M.P.,
R.I.) 2.507.
BARBERO (P.S.) 1.403.
GIOVANELLA (M.D.) 361.
SPRECHER (P.C.) 1.726.

LA COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL GENERAL

Voici après le scrutin de ballottage d'hier la composition du nouveau Conseil général du Var qui comporte 41 membres :

- CANTON D'AUPS : Pierre ROLLANDY (app. Socialiste)
- CANTON DE BARJOLS : William NIRONI (P.C.)
- CANTON DU BEAUSSET : Auguste AMIC (Socialiste)
- CANTON DE BESSE : René CLERIAN (P.C.)
- CANTON DE BRIGNOLES : Jean MARCEL (Socialiste)
- CANTON DE CALLAS : André DELPUI (Socialiste)
- CANTON DE COLLOBRIERES : Louis RAVELLO (Socialiste)
- CANTON DE COMPS : Félix LEVAVASSEUR (sans ét.)
- CANTON DE COTIGNAC : Paul REBOUL (sans ét.)
- CANTON DE LA CRAU : Louis PALAZY (sans ét.)
- CANTON DE CUERS : Fernand BLACAS (app. Socialiste)
- CANTON DE DRAGUIGNAN : André GAYRARD (Socialiste)
- CANTON DE FAYENCE : Robert FABRE (Socialiste)
- CANTON DE FREJUS : Jean BERTRAND (Socialiste)
- CANTON DE GRIMAUD : Alfred MAX (Socialiste)
- CANTON D'HYERES : Angèle SORBA (maj. présidentielle)
- CANTON DE LORGUES : Edouard SOLDANI (Socialiste)
- CANTON DU LUC : Pierre GAUDIN (Socialiste)
- CANTON DU MUY : Robert AYMARD (Socialiste)
- CANTON D'OLLIOULES : Jean BRUNEL (Centre)
- CANTON DE RIANES : Maurice JANETTI (Socialiste)
- CANTON DE LA ROQUEBRUSSANNE :
Paul EMERIC (Socialiste)
- CANTON DE SAINT-MANDRIER : Dr Arthur PAECHT (R.I.)
- CANTON DE ST-MAXIMIN : Paul BARLES (app. Socialiste).
- CANTON DE SAINT-RAPHAEL : René LAURIN (U.D.R.)
- CANTON DE SAINT-TROPEZ : Albert RAPHAEL (Socialiste)
- CANTON DE SALERNES : Raymond NICCOLETTI (Socialiste)
- CANTON DE LA SEYNE : Maurice PAUL (P.C.)
- CANTON DE SIX-FOURS : Antoine BAPTISTE (sans ét.)
- CANTON DE SOLLIES-PONT : Guy MENUT (Socialiste)
- CANTON DE TAVERNES : Clément DENANS (Socialiste)
- CANTON DE TOULON I : Fabien FOGACCI (sans ét.)
- CANTON DE TOULON II : André SEGUIN (sans ét.)
- CANTON DE TOULON III : Dr Jean VITEL (sans ét.)
- CANTON DE TOULON IV : Dr François TRUCY (sans ét.)
- CANTON DE TOULON V : Aymeric SIMON-LORIERE (U.D.R.)
- CANTON DE TOULON VI : Maurice ARRECKX (R.I.)
- CANTON DE TOULON VII : Louis BERNARDI (U.D.R.)
- CANTON DE TOULON VIII : Jacques PIZARD (P.C.)
- CANTON DE TOULON IX : Dr Antoine MATTEI (U.D.R.)
- CANTON DE LA VALETTE : Maurice DELPLACE (P.C.)

CANTONALES : POUSSÉE A GAUCHE CONFIRMÉE

La poussée de la gauche, qui s'était traduite en pourcentage de voix au premier tour, s'est concrétisée par de nombreux gains de sièges au second. La majorité a basculé dans onze départements au moins, comme l'espéraient les partis de l'opposition.

Ainsi, « l'essai » de la gauche a été transformé. La progression de l'opposition, et notamment du parti socialiste, a été à peu près générale. C'est ainsi que l'opposition devient majoritaire dans les départements suivants où la majorité dominait : Allier, Corse du Sud, Côtes du Nord, Essonne, Gers, Gironde, Puy-de-Dôme, Territoire de Belfort, Val-de-Marne, Tarn, Isère. Dans la Savoie et les Landes, la majorité présidentielle qui prédominait se retrouve à égalité avec l'opposition.

Dans le Gers, le renversement de majorité est plus net que prévu. Le P.S. est le grand vainqueur et s'adjuge la majorité à lui seul avec seize sièges sur trente et un. Dans le Puy-de-Dôme, l'opposition compte désormais vingt-six sièges sur cinquante, à la suite des succès socialistes dans les cantons de Pontgibaud et de Châteldon. Dans les Côtes-du-Nord, le P.S. a gagné cinq cantons et le P.C. un, soit six sièges. La majorité perd la présidence du conseil que détenait M. René Pleven, centriste, qui ne se représentait pas.

On pourrait citer bien d'autres exemples de la progression de la gauche. Il suffit de rappeler que l'opposition, qui était majoritaire dans vingt-huit départements sur quatre-vingt-quinze, le sera maintenant dans quarante-et-un Conseils généraux au moins. Elle n'a, en revanche, perdu aucune des présidences qu'elle détenait et s'est encore renforcée dans les assemblées départementales où elle était déjà dominante. C'est le résultat le plus clair de ces élections.

Cependant, si les reports de voix se sont faits correctement dans l'ensemble, on constate tout de même des « bavures » comme, par exemple, dans le Nord où la gauche

n'a pas fait le plein de ses voix du premier tour, notamment quand le candidat était celui du parti communiste — ce que M. François Mitterrand déplore, tout en constatant que le cas s'est produit « dans les deux sens ».

MM. Georges Marchais, secrétaire général, et Paul Laurent, secrétaire du comité central du parti communiste, se sont plaints d'un « manque de loyauté » de la part de certains électeurs socialistes.

Une constatation : du fait des nombreux « duels » entre un candidat de la majorité présidentielle et un candidat de l'opposition, le deuxième tour a été plus politisé encore que le précédent.

Les observateurs en tirent deux conclusions : la première c'est que la majorité n'avait rien à gagner et beaucoup à perdre en proclamant, avant le premier tour, que la consultation n'était pas politique, alors que la gauche, elle, la « politisait » au maximum. La seconde est que les partis de la majorité doivent, après ce coup de semonce des cantonales, penser à se sauver ensemble plutôt qu'à rivaliser entre eux, sous peine d'aller aux municipales et aux législatives dans les plus mauvaises conditions.

Une chose en tout cas apparaît d'ores et déjà certaine : les cantonales « politisées » ont ouvert une période électorale de deux longues années, qui aura ses points culminants :

1. Au début de 1977 pour les élections municipales.
2. Au début de 1978 pour les législatives.

La page des cantonales est tournée. Les partis de la majorité, tirant la leçon de ce scrutin, qui a constitué pour eux et pour le gouvernement un sérieux avertissement, vont maintenant s'employer activement comme d'ailleurs ceux de l'opposition, à préparer les prochaines échéances. La « décripation » n'est plus au goût du jour, si tant est qu'elle l'ait jamais été. De part et d'autre, on ne se fera pas de cadeaux.



A la mairie du Bec-Hellouin (Eure), les moines de la célèbre abbaye du même nom sont tous venus, l'un après l'autre, accomplir leur devoir électoral au second tour des élections cantonales. Voici un père abbé glissant son bulletin dans l'urne.

(A.F.P. Téléphoto)

OPINION

par André PASSERON

LA LEÇON D'UN SCRUTIN

Ni triomphalisme, ni défaitisme : telles ont été dans la nuit les premières réactions des hommes politiques de l'opposition et de la majorité au vu des résultats du deuxième tour des élections cantonales.

Les leaders de la gauche socialiste, communistes ou radicaux de gauche ont évidemment enregistré avec satisfaction le succès remporté par leurs propres candidats qui confirmait et accentuait leurs progrès du premier tour.

Mais tous ont indiqué également qu'il ne fallait pas pour autant que la gauche fasse du triomphalisme. Il s'agissait, en effet, d'une élection qui ne concernait que la moitié des départements. De plus, rien ne sera changé dans l'immédiat en ce qui concerne la physionomie politique du pays et les institutions qu'elle connaît.

La majorité parlementaire et le gouvernement seront les mêmes demain comme hier.

En réalité, les leaders de l'opposition voient dans le résultat de ce scrutin un encouragement pour les prochaines épreuves : les municipales de 1977 et surtout les législatives de 1978. Au sein de la gauche, c'est évidemment le Parti socialiste qui réalise les progrès les plus importants. Plusieurs conseils généraux basculent : qu'il s'agisse de l'Isère, de la Gironde, de la Savoie, du Territoire de Belfort, des Côtes-du-Nord, du Gers, du Puy-de-Dôme, département dont M. Giscard d'Estaing a été l'élu et surtout de l'Allier que conquièrent les socialistes alors que l'on pensait qu'il devait échoir aux communistes.

Dans l'ensemble, au sein de la gauche, les reports de voix du premier tour se sont effectués correctement.

Toutefois, on peut noter que les électeurs communistes ont plus volontiers voté pour les candidats socialistes que les socialistes ne l'ont fait pour les communistes. C'est là, sans doute, une raison du progrès réalisé par le Parti socialiste.

En recueillant de nombreux suffrages, les socialistes n'ont pas recruté uniquement les électeurs partisans de l'Union de la gauche et prêts à observer la discipline commune. La clientèle socialiste, en s'élargissant grandement, devient moins disciplinée.

Ce sera pour l'ensemble de la gauche une des leçons à tirer de ce scrutin.

La majorité faisant contre mauvaise fortune bon cœur a vu dans le résultat d'hier un avertissement. Comme l'a dit M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., « cette élection qui est un sondage grandeur nature est une leçon pour la majorité ». Quelle leçon celle-ci va-t-elle en tirer ?

Sans doute peut-elle se satisfaire de voir quelques personnalités réélues ou élues, comme MM. Abelin à Châtelleraut et Debré à Amboise. Mais sur les trois secrétaires d'Etat en ballottage, un seul est réélu : M. Granet.

La majorité perd plusieurs présidences de conseils généraux.

Cet échec est évidemment douloureux et les formations de la majorité devront méditer non seulement sur le mécontentement provoqué dans de larges couches de l'opinion par la politique du chef de l'Etat, mais elles devront aussi réfléchir à la tactique qu'elles doivent adopter pour les prochaines élections.

Elles paient également l'erreur d'avoir considéré que ce scrutin n'était pas politique.

Quoi qu'il en soit, pour le moment, c'est la gauche qui l'emporte auprès des électeurs, et la majorité ne peut que tenter de remonter le courant.

Elle n'a pas le vent pour elle.

ONZE DÉPARTEMENTS "BASCULENT" DANS L'OPPOSITION

Onze départements passent de la majorité à l'opposition : Allier, Corse-du-Sud, Côtes-du-Nord, Gers, Gironde, Isère, Puy-de-Dôme, Tarn, Territoire de Belfort, Val-de-Marne, Essonne.

Par ailleurs, il faut noter les changements suivants :

- Savoie : la majorité présidentielle qui prédominait, se retrouve à égalité avec l'opposition.

- Landes : l'opposition qui prédominait se retrouve à égalité avec la majorité présidentielle.

Dans ces deux départements, la décision définitive sera connue mercredi au moment de l'élection du président du Conseil général.

Dans deux départements, où la majorité présidentielle dominait, la situation est indécise en raison de l'étiquette imprécise de certains conseillers : l'Ain et la Côte d'Or.

AIN

Gains et pertes de la majorité et de l'opposition s'annulent dans ce département où la majorité conserve facilement la présidence du Conseil général.

Mais la poussée socialiste observée au premier tour se confirme au second.

INDRE

La gauche conservera la présidence et augmente son avance en gagnant deux sièges. Un radical de gauche et un P.S. ont battu deux sortants : R.I. et U.D.R.

LOIRET

Le P.S. gagne trois sièges, mais en perd un au profit d'un R.I. La majorité conservera la présidence, sans aucun problème.

MANCHE

Une seule modification : le P.S. gagne un siège et aura cinq représentants au conseil. Les 47 sièges restants sont favorables à la majorité.

CHER

Le parti communiste profite de la poussée à gauche. Il gagne deux sièges dans un département où la majorité conserve la présidence du Conseil général.

LOZERE

Pas de changement dans l'équilibre du Conseil dont la majorité conservera la présidence. On remarque un gain du P.C. au détriment d'un conseiller sortant P.S.

AUBE

Aucun changement dans ce département où la majorité conservera la présidence du Conseil général.

EURE-ET-LOIRE

Grande stabilité dans ce département qui reste à majorité de gauche.

NIEVRE

La présidence reviendra, une fois encore, à M. François Mitterrand. Le P.S. gagne deux sièges dont un sur le P.C.

ARIEGE

Neuf des dix sièges en jeu avaient été attribués au premier tour. Un radical de gauche ravit le dernier à un radical dans un département où la gauche fait cavalier seul.

ILE-ET-VILAINE

Pas de changement important dans l'équilibre du Conseil général, mais la majorité devra se trouver un nouveau président. M. Fréville, sénateur-maire de Rennes, centriste, président sortant du Conseil général, a été battu par un socialiste. Autre changement notable : le P.S. gagne trois sièges au détriment de sortants centre démocrate.

AUDE

Dans ce département « chaud » du Midi viticole, le P.S. accentue sa domination. Il remporte trois sièges sur la majorité mais en perd un à Narbonne Sud où le maire, soutenu par la majorité, l'avait emporté au premier tour.

TERRITOIRE DE BELFORT

La poussée socialiste attendue dans ce département a joué à plein. Le P.S. emporte trois sièges à la majorité (dont deux à l'U.D.R.), alors que la présidence ne se jouait qu'à un siège.

DORDOGNE

Majoritaire dans le département, la gauche accroît son avance, le parti socialiste et les radicaux de gauche enlevant trois sièges à la majorité. Président du Conseil général, M. Robert Lacoste, P.S., ancien ministre, est réélu au second tour.

LOIRE-ATLANTIQUE

L'équilibre du Conseil général est respecté au profit de la majorité. A noter que les deux candidats socialistes indépendants (exclus du P.S.) perdent leurs sièges au profit de candidats présentés par le P.S., ce qui souligne, dans ce département, une bonne discipline de l'électorat socialiste.

CHARENTE-MARITIME

La majorité perd plusieurs sièges au profit de l'opposition, mais garde une large avance. Toutefois, le président du Conseil général sortant, M. Grand, gauche-démocratique, est battu à Saint-Hilaire-de-Villefranche par un socialiste.

ARDENNES

Bataille très serrée mais finalement la majorité gardera la présidence du Conseil général. Elle conserve dix-huit sièges. L'opposition en obtient dix-sept, un siège étant « flottant », mais son titulaire, semble favorable à la majorité. A noter que le parti socialiste ravit deux sièges à des communistes sortants.

HERAULT

L'équilibre du Conseil n'est pas sensiblement modifié. La gauche a cependant connu de sérieux problèmes au deuxième tour. Quelques « indisciplines », semble-t-il, ont facilité la défaite du sortant P.S. à Montpellier 4, du sortant P.C. à Sète 1. Dans le canton d'Agde, le député communiste, M. Balmigère, n'a été réélu que de justesse : il lui manque près de 2.000 voix par rapport aux suffrages recueillis par la gauche au premier tour.

CORSE DU SUD

La gauche enlève le Conseil général à la majorité. Il lui suffisait de gagner deux sièges, ce qu'elle fait à Ajaccio-Est (M. Simon Giovanni), P.S., et à Petreto Bicchisano (M. Luciani, radical de gauche).

MOSELLE

La majorité conservera très facilement la présidence (33 sièges contre 10), mais la poussée socialiste se concrétise par un gain de quatre sièges pour le P.S.

SEINE-MARITIME

La poussée de la gauche profite en priorité dans le département de M. Lecanuet au parti communiste qui gagne quatre sièges dont deux au Havre. Un candidat socialiste enlève cependant un siège à un communiste sortant à Elbeuf. A noter que les républicains indépendants perdent quatre cantons.

AISNE

La gauche progresse mais le parti communiste gagne un siège et en perd deux, l'un au profit de l'U.D.R., l'autre d'un modéré favorable à la majorité. Le Conseil général reste à la majorité.

COTES-DU-NORD

Le Conseil général bascule à gauche. Celle-ci gagne, sur les deux tours, cinq sièges et dispose de 27 sièges contre 21 à la majorité. Bien que l'on s'attendait à ce succès, il est plus net que prévu. En particulier les reports de voix au sein de l'union de la gauche se sont, dans l'ensemble, normalement effectués. Le nouveau président du Conseil général pourrait être M. Josselin, député socialiste de Dinan. Il remplacerait l'ancien président du Conseil, M. René Pleven, qui ne se représentait pas.

MEURTHE-ET-MOSELLE

L'équilibre du Conseil est sensiblement modifié en faveur de l'opposition, mais la majorité conserve trois sièges d'avance sur la gauche. Le P.S. confirme sa percée du premier tour.

VAUCLUSE

La gauche conserve aisément la majorité du Conseil général. A noter le gain d'un siège pour le P.C.F., à Gordes, où le maire sortant, favorable à la majorité, est battu.

RHONE

La poussée de la gauche profite aux socialistes qui enlèvent trois sièges et battent deux adjoints au maire de Lyon, MM. Fenech (cinquième canton), et Rigal (treizième). Un radical de gauche prend un siège au P.S. qui s'était effacé à Belleville. La majorité conservera la présidence du Conseil général.

CORREZE

La majorité résiste bien et ne concède qu'un siège au parti socialiste dans ce département où le Conseil général restera présidé par M. Jacques Chirac.

GERES

Il suffisait de deux sièges au P.S. pour emporter la présidence de ce conseil qui appartenait à la majorité. Les socialistes en ont conquis un au premier tour et six dont un sur les radicaux de gauche, au second tour, M. de Montesquiou lui-même député réformateur, a fait les frais de cette « poussée ».

ESSONNE

La gauche devient majoritaire avec vingt-et-un sièges sur trente-cinq. Sur les huit nouveaux cantons, un seul revient à la majorité.

Quatre conseillers sortants appartenant à la majorité sont battus.

M. Robert Lakota, secrétaire du P.C. du département, pourrait être élu président du Conseil général.

COTE D'OR

Très forte poussée à gauche : le P.S. gagne sept sièges et les radicaux de gauche, deux. Le nouveau Conseil général est composé de vingt représentants de l'opposition et de dix-sept de la majorité. Les six élus « indéterminés » feront donc pencher la balance, probablement du côté de la majorité, mais les républicains indépendants perdront peut-être la présidence du Conseil général.

GARD

La majorité de gauche, confortable, se maintient et gagne un siège. Le P.S. perd deux sièges tandis que le P.C. en gagne trois.

ISERE

La majorité du Conseil général passe à la gauche. Le parti communiste gagne deux sièges, dont un sur le P.S. Les socialistes en gagnent quatre et en perdent un.

PUY-DE-DOME

Comme on pouvait le prévoir, la gauche retrouvera la présidence du Conseil général qu'elle avait perdue, il y a trois ans. Dans le département du président de la République, le P.S. enlève deux sièges aux républicains indépendants. Les socialistes « manquent » toutefois de 43 voix le canton de Rochefort-Montagne où le successeur de M. Giscard d'Estaing, à la mairie de Chamalières, conserve son siège d'extrême justesse.

BOUCHES-DU-RHONE

Le P.S. qui, dans ce département, disposait de trois sièges d'avance sur le P.C., accroît son leadership en gagnant trois sièges dont un sur les communistes. Ceux-ci leur ravissent cependant deux sièges. Mais les reports de voix des socialistes ne se sont pas réalisés toujours parfaitement, notamment à Arles-Est où le sortant P.C. semblait devoir facilement l'emporter. Il est finalement battu par un candidat centre démocrate qui paraît avoir bénéficié de nombreuses voix socialistes.

VIENNE

L'ancien ministre, M. Pierre Abelin, sort vainqueur avec 468 voix d'avance du duel qui l'opposait à sa rivale socialiste, Mme Edith Cresson. Le report des voix communistes sur la candidate du P.S. s'est effectué correctement puisque Mme Cresson dépasse avec 4.166 voix, le score « arithmétique » de la gauche socialiste et communiste du premier tour (4.031 voix). La plus grande partie des abstentionnistes du premier tour ont voté cependant pour M. Abelin qui conservera donc la présidence du Conseil général.

MORBIHAN

Sur 38 cantons, la gauche ne comptait jusqu'à présent que deux élus. Elle en a six aujourd'hui (P.C. et P.S.).

SAVOIE

La progression spectaculaire du P.S. qui gagne cinq sièges — mais en perd un au profit du P.C.F. à Aiguebelle — permet à la gauche sociale communiste, d'obtenir 17 sièges. Soit exactement la moitié du Conseil général qui a longtemps été dirigé par l'ancien ministre centriste, M. Joseph Fontanet, lequel ne se représentait pas. L'un des trois députés socialistes du département, M. Jean-Pierre Cot, posera sa candidature à la présidence, il pourrait être élu mercredi si les 3 conseillers centre gauche votaient pour l'opposition.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Pas de changement dans ce département où le Conseil général reste à l'opposition de gauche.

HAUTES-ALPES

Le Conseil général restera présidé par un représentant de l'opposition. Un seul changement : le parti communiste prend un siège à la majorité.

ALLIER

La majorité bascule à gauche. Celle-ci s'assure désormais dix-neuf sièges au Conseil général contre dix-huit à la majorité, soit l'inverse du Conseil général sortant. Le P.S. gagne trois sièges et le P.C. deux.

ALPES-MARITIMES

Pas de changement significatif, dans un département dominé par la majorité. Le P.C. et le P.S. gagnent toutefois trois sièges. A noter l'entrée au Conseil général de M. Jacques Sallebert, directeur de l'information à Antenne 2, élu à Cannes.

GIRONDE

La gauche renverse la majorité du Conseil général. Le P.S. gagne six sièges, les radicaux de gauche un, le P.C. un, aux dépens d'un radical de gauche. L'U.D.R. perd cinq sièges.

HAUTE-MARNE

La majorité conservera très largement la présidence avec 28 sièges contre 3 à l'opposition de gauche.

HAUTE-CORSE

La gauche conserve la présidence du Conseil général. Une surprise cependant : M. Jean Filippi, sénateur radical de gauche, qui paraissait en ballottage favorable à l'issue du premier tour, est battu à Vescovato par un R.I.

DROME

Le P.S. gagne trois sièges, notamment au détriment du député-maire de Valence, M. Ribadeau-Dumas, U.D.R. et en perd un. La majorité de gauche se trouve donc confortée dans ce Conseil général.

LANDES

Le P.S. et le P.C. gagnent chacun un siège. Ce n'est pas suffisant à l'opposition pour faire pencher la balance au sein du Conseil général. La majorité dispose de 15 sièges contre 14 à l'opposition de gauche et 1 sans étiquette.

FINISTERE

La majorité conserve une supériorité écrasante sur l'opposition et gagne deux sièges supplémentaires détenus par le P.C. Le P.C. enlève un siège au P.S.

CREUSE

L'opposition consolide ses positions. Déjà majoritaire, au Conseil général, elle gagne deux sièges (1 P.C., 1 P.S.).

ORNE

Pas de changement dans ce département où tous les sortants (majorité) sont réélus.

PYRENEES-ATLANTIQUES

Poussée spectaculaire du P.S. qui emporte sept sièges. A noter la performance de M. Pednarick (P.S.) qui est parvenu à battre le sénateur centriste M. Pierre Sallenave sortant à Pau-Est.

CALVADOS

En dépit de la poussée socialiste, peu de modifications en sièges : la majorité conservera la présidence du Conseil général.

OISE

La majorité conservera la présidence du Conseil, mais le P.S. gagne deux sièges et le P.C. trois, dont deux appartenant à des sortants centre gauche.

PAS-DE-CALAIS

La gauche conservera facilement la présidence, mais le P.C. perd un siège tandis que le P.S. en gagne trois.

NORD

Pas de changement, dans la répartition des sièges entre majorité et opposition. A noter une « indiscipline » communiste à Cambrai-Ouest qui a fait perdre son siège au sortant socialiste.

VAL-DE-MARNE

Il suffisait à la gauche de remporter trois sièges au second tour pour obtenir la majorité au Conseil général. Elle en a conquis huit. A noter que sur les six nouveaux cantons créés, cinq sont revenus à la gauche.

La présidence du Conseil général reviendra au parti communiste.

PERSONNALITÉS RÉÉLUES ET BATTUES

REELUES

MEMBRE DU GOUVERNEMENT

— Paul Granet, U.D.R., sec. Etat (Environnement) (Romilly-sur-Seine-Aube).

DEPUTES

— Hector Rolland, U.D.R., dép. maire (Moulins-Allier).
— Emile Muller, M.D.S.F., maire (Mulhouse-Haut-Rhin).
— Yves Le Foll, P.S., maire (Saint-Brieux-Côtes du Nord).
— Guy Guermeur, U.D.R. (Douarnenez-Finistère).
— Georges Fillioud, P.S. (Romans 1 - Drôme).
— Robert-André Vivien, U.D.R., anc. sec. Etat (St-Mandé-Val-de-Marne).
— Michel Debré, U.D.R., anc. prem. min. maire (Amboise-Indre-et-Loire).
— Claude Wolff, R.I., maire de Chamalières (rempl. de M. V Giscard d'Estaing).
— Jacques Sallebert, maj. dir. inf. Antenne 2. (Cannes-Alpes-Maritimes).

SENATEUR

— Pierre Brousse, div. G., sen. maire (Béziers 1 - Hérault).

Félix Ciccolini, P.S. maire (Aix-Bouches-du-Rhône).

AUTRES PERSONNALITES

— Pierre Abelin, M. de Châtelleraut, CD, anc. min. (Châtelleraut - Vienne).
— Jean Charbonnel, ex-U.D.R., anc. min., maire (Brive-Corrèze).
— Marc Jacquet, U.D.R., anc. min. maire (Melun-Sud).

BATTUES

SENATEURS

Henri FREVILLE (C.D.), maire de Rennes, président du Conseil général (Rennes 5, Ille-et-Vilaine).

DEPUTES

Roger RIBADEAU (U.D.R.), maire (Valence 1 - Drôme).
Paul BARBEROT (R.I.), maire (Bourg 1, Ain).
Alain TERRENOIRE (U.D.R.) (Roanne-Loire).